

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 22 décembre 2008

La trésorerie, un des enjeux fondamentaux des entreprises.

La CCI des Ardennes, en partenariat avec le directeur de la Banque de France a mis en place un numéro d'urgence afin d'aider et de soutenir les entreprises confrontées à la crise. M. Spire, président de la CCI, explique le dispositif et ses objectifs. En effet, les entreprises qui disposent d'une trésorerie pourront passer cette crise, mais celles qui en ont moins rencontreront plus de difficultés. Le numéro d'urgence permet d'informer, d'orienter et de soutenir les entreprises en difficultés de financement. **Numéro d'urgence : 0800.810.108.**

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 24 novembre 2008

La CCI des Ardennes apporte son soutien à l'activité commerciale.

Entretien avec Géraud Spire, Président de la CCI des Ardennes. Il vient de faire réaliser un schéma d'urbanisme commercial afin de faire le point sur la situation du commerce dans le département. Cet outil a pour objectif d'aider les élus dans leurs décisions. Parmi ses sujets d'inquiétudes, figurent certains aspects de la LME (Loi de Modernisation de l'Economie). Il insiste sur les risques engendrés par le début de déréglementation dans le secteur du commerce, car pour lui, la loi donne un avantage clair au format discount. De plus, la LME prévoit que les pouvoirs publics présentent un nouveau projet de Loi, qui semblerait s'orienter vers une déréglementation totale des implantations et la suppression des CDEC. Concernant l'ouverture des commerces le dimanche, Géraud Spire est pour un élargissement à 8 ou 10 dimanches par an, contre 5 à 6 aujourd'hui.

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 27 octobre 2008

Géraud Spire, Président de la CCI des Ardennes : Permettre le passage progressif aux nouveaux délais de règlement.

Géraud Spire, Président de la CCI des Ardennes, demande aux collectivités territoriales de ne pas augmenter la fiscalité et attire l'attention sur certaines mesures de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME), prévue pour le 1er janvier 2009. En particulier, la réduction des délais de règlement, qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour certaines entreprises, notamment celles qui bénéficient de crédits fournisseurs. Il propose une solution aux pouvoirs publics : " Il faudrait faire passer un amendement permettant le passage aux nouveaux délais légaux sur une période de 3 ans, ce qui donnerait aux entreprises concernées le temps de s'adapter ".

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 23 juin 2008

Bienvenue dans les Ardennes

Partenariat entre la CCI des Ardennes et l'association l'Ardenne Accueille pour promouvoir le département auprès des nouveaux employés des sociétés. Ensemble, elles ont mis en place une nouvelle plaquette présentant l'ensemble des services existant dans les Ardennes. Site internet : www.ardenne-accueille.com.

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 26 mai 2008

Les Ardennes, des atouts réels.

La CCI des Ardennes met en avant les réussites et les atouts de notre département qui a vu sa conjoncture économique nettement s'améliorer. Le signe le plus parlant est la baisse du taux de chômage qui touchait 14,3 % de la population du département en 2004, et qui aujourd'hui a chuté à 10,2 %. Il semblerait que les entreprises ardennaises soient douées pour se placer dans des créneaux qui leur apporteront une valeur ajoutée sur le marché. Exemple : Invicta à Donchery, Aerofleet à Givet, la Fonte Ardennaise, les Ateliers des Janves... Les Ardennes présentent également un potentiel touristique qui reste encore à développer.

[PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 21 avril 2008](#)

Les Ardennes veulent séduire les investisseurs.

Les Ardennes mobilisent leurs forces vives pour faire la promotion du dispositif zone franche en dehors des frontières du département et y attirer de nouvelles entreprises. Géraud Spire, président de la CCI des Ardennes, et Jean-Luc Warsmann, ont ainsi présenté aux élus et acteurs économiques les différents moyens mis en œuvre pour promouvoir un bassin d'emploi à redynamiser.

[PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 31 mars 2008](#)

CCI des Ardennes - Les élus consulaires garants de la cohérence des politiques économiques.

Au lendemain des élections, la CCI des Ardennes souhaite rencontrer les nouveaux élus afin d'établir des règles de conduite claires pour garantir la continuité des politiques économiques sur le département. Géraud Spire, président de la CCI des Ardennes, reconnaît qu'il a besoin des collectivités territoriales pour mettre en place un bon nombre d'actions. En 2008, dans le cadre d'une réflexion menée avec la Préfecture des Ardennes sur le développement de services, la participation des Villes est essentielle. De même, pour les études menées sur l'attractivité des centres villes. Au-delà de ces projets locaux, c'est toute la cohérence du schéma régional de développement économique qui serait menacée par des initiatives faisant fi de l'existant.

[PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 25 février 2008](#)

CCI des Ardennes - Pour que le commerce ardennais fasse front.

Géraud Spire, Président de la CCI des Ardennes compte bien voir pousser en 2008 les fruits de ses 3 premières années de mandat. Il souhaite le regroupement des associations commerciales en une fédération départementale, qui organiserait des événements bénéficiant d'une puissance de communication beaucoup plus grande. La **CCI** souhaite maintenir l'équilibre parmi les 3 000 commerçants ardennais, et leur permettre de s'exprimer sur certains sujets d'actualité comme les soldes ou l'ouverture le dimanche. Dès le début de son mandat, le président a choisi de relancer le schéma directeur d'urbanisme commercial. Une étude menée sur les besoins commerciaux du département a révélé une carence en matière d'équipement sportif. La **CCI**, en partenariat avec les banques et les collectivités locales permet aux commerçants de bénéficier d'aides financières pour rénover leurs vitrines. Elle a investi 30 000 euros sous forme de prêts bonifiés qui s'appliquent à diverses dépenses, tel l'achat d'une camionnette pour un commerçants en zone rurale. En 2008, plusieurs études sont programmées pour définir les priorités en terme d'équipement urbain, vecteur d'attractivité des commerces de centre-ville.

[PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 28 janvier 2008-3 février 2008](#)

CCI des Ardennes - 2008, année de la concrétisation.

Géraud Spire, président de la **CCI des Ardennes**, compte bien, en 2008, voir pousser les fruits de ses trois premières années de mandat, via notamment les succès des entreprises ardennaises à l'international ou de nouvelles implantations.